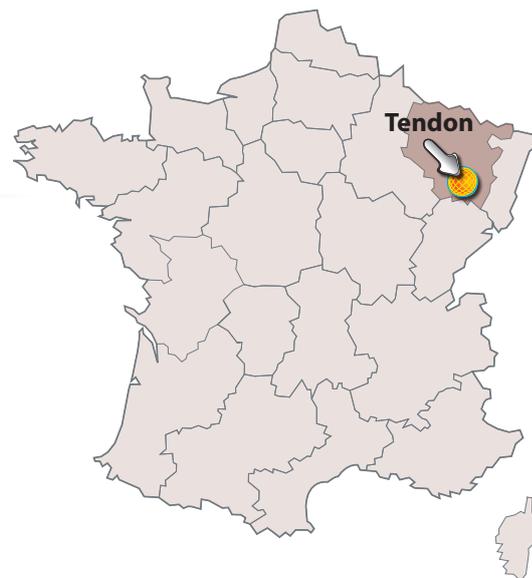


100 CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL



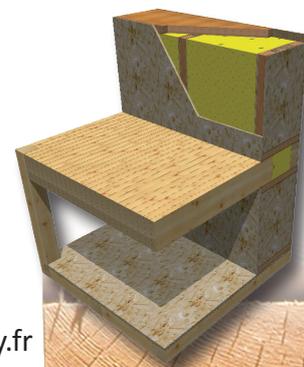
Ingénierie spécifique «bois local»	😊😊😊
Optimisation de la matière première	😊😊😊
Garantie circuit court	😊😊😊

Ville	Tendon
Nbre d'hab.	480
Département	88 – Vosges
Région	Lorraine



Typologie	Groupement périscolaire
Label énergétique	BBC
Année de construction	2011-2012
Mise en service	2012
SHON	340 m ²
Coût de la construction	480 k€ HT
Coût du lot bois	320 k€ HT

Maître d'ouvrage	Commune de Tendon
AMO	Chambre des métiers et de l'artisanat des Vosges-CETIFAB 22, rue Léo Valentin - CS 80019 - 88027 EPINAL CEDEX. Tél. : 03 29 69 55 55 / Mail : chambre.metiers@cma-vosges.fr
Architecte	Agence HAHA Architectures 43, Rue du Centre 88200 SAINT-NABORD Tél. : 03 29 62 51 88 / Mail : nancy@haha.fr
Bureau d'études bois	CRITT bois d'Epinal 27, rue Philippe Séguin - BP 91067 - 88051 EPINAL Cedex 9 Tél. : 03 29 81 11 70 / Mail : info@cribois.net
Scieries	Scierie Vicente Route d'Autrey ZI le haut fourneau 88700 RAMBERVILLIERS Tél. : 03 29 65 43 93 Scierie Mandray 993, Chemin des 3 scieries Taintrux 88101 SAINT-DIE Cedex Tél. : 03 29 56 27 20 / contact@scieriemandray.fr
Constructeur bois	Yves SERTELET 1 Route Saales 88490 PROVENCHERES-SUR-FAVE Tél. : 03 29 57 70 32



Caisson hêtre massif

LOCALISATION

DONNÉES GÉNÉRALES

RÉALISATION

Le projet de la commune de Tendon porte sur l'extension du groupe périscolaire. Dans la continuité des fermes du village de Tendon, la « maison » du nouveau centre périscolaire est un élément d'identité forte de la composition urbaine. Il est fondé sur un radier béton isolé par granulat de verre expansé. L'enveloppe porteuse extérieure de l'édifice est formée par des caissons ossature en hêtre et remplissage bottes de paille préfabriquées, habillés à l'extérieur d'essis en mélèze et composé à l'intérieur d'un revêtement hêtre massif.



esquisse Haha Architecture

Tendon est une **commune forestière, propriétaire de 82 ha d'un hêtre** peu valorisé. L'agence Haha Architectures, retenue pour faire le projet, et le CRITT bois d'Epinal se sont donc penchés sur la possibilité d'intégrer le maximum de bois de hêtre, notamment de qualité secondaire, dans le bâtiment périscolaire. La disponibilité de cette ressource feuillue, en zone de montagne, et la volonté d'intégrer les petites entreprises du territoire dans le projet ont poussé l'équipe de maîtrise d'œuvre vers des solutions techniques innovantes. De ces contraintes liées au matériau (petits bois, courbure, nervosité), normatives et industrielles (équipement des scieries, qualification du personnel, séchage, collage) a émergé un procédé constructif innovant (pour s'adapter aux spécificités de la ressource locale) sous la forme de murs et toitures caissons et de murs en ossature courte en hêtre massif. Ces produits ont été techniquement validés suite à des essais réalisés par le CRITT bois d'Epinal, et validés par le bureau de contrôle. Cette démarche de recherche/développement a été cofinancée dans le cadre d'un accompagnement à l'innovation par l'Etat, l'Europe, la Région, le Département, la chambre des métiers.

La commune de Tendon s'est dé livré les 50 m³ de billons de hêtre nécessaires à la réalisation de la structure. Elle a ensuite confié à des entreprises, via des consultations (MAPA), l'exploitation (bucheronnage/débardage) et la transformation (sciage/séchage/transport) de ces produits. Pour superviser ces différentes étapes, l'Office national des forêts, pour l'exploitation des bois puis le CRITT Bois d'Epinal ont été retenus, via des marchés de prestation de service. Les bois ont été sciés et séchés à la scierie Vicente de Rambervillers (30 km de la forêt et du chantier) puis dé lignés à la Saint-Dié (40 km du chantier) avant d'être fournis au constructeur attributaire du lot bois, l'entreprise Sertelet à Provenchères-sur-Fave (55 km du chantier).

En répondant à un appel à projets lancé par la Chambre des métiers et de l'artisanat des Vosges « Matériaux et systèmes constructifs bois », la commune de Tendon a exprimé le souhait lors de la construction de son bâtiment de valoriser la ressource bois local et les savoir-faire des entreprises du territoire. Dès le départ, **un comité de pilotage spécifique** a été mis en place. Ce comité réunit l'ensemble des acteurs de la filière concernés (Chambre des métiers des Vosges, CRITT bois d'Epinal, CAPEB, FFB, Fédération locale des scieurs, CAUE, Communes forestières, PNR des ballons des Vosges, etc.) ainsi que les collectivités locales (conseil général des Vosges et conseil régional de Lorraine).

maquettes d'études



Mairie de Tendon
23, route des Cascades
88460 TENDON
03 29 66 66 01
communetendon@wanadoo.fr

Le site de la CMA des Vosges
<http://www.cma-vosges.fr/>

